



Grande contribution citoyenne alsacienne

Forts de leur volonté de recueillir l'expression démocratique des Alsaciens, la première grande Contribution citoyenne alsacienne est organisée par les Conseillères et les Conseillers d'Alsace. Celle-ci permettra d'exprimer vos souhaits afin que le futur projet pour l'Alsace soit riche de la diversité des réalités et des aspirations des Alsaciens.

Grâce à celle-ci, l'Alsace de demain sera en capacité de répondre encore mieux aux attentes des Alsaciens et aux priorités qui sont les vôtres, elle relèvera encore mieux les nombreux défis collectifs qui s'imposent déjà à elle.

C'est pourquoi, vos contributions sont de première importance ; selon vos souhaits, elles peuvent être individuelles ou encore collectives.

Pour ce faire, je vous invite à vous rendre sur la plate-forme citoyenne (<https://entrevos-mains.alsace.eu>) et accessible par QR-Code) pour y déposer vos contributions.



Se mobiliser pour l'avenir de l'Alsace, c'est important !!

Vous pouvez également vous rendre à la réunion publique "Construisons ensemble l'Alsace de demain" qui se tiendra le **samedi 17 juin 2023** à l'hôtel d'Alsace 100 avenue d'Alsace à COLMAR. (8h30 café d'accueil / 9h-12h échanges avec les conseillers d'Alsace).

Cette rencontre vous permettra d'échanger avec les élus de la CeA, réunis autour du Vice-Président Eric STRAUMANN, sur l'avenir de notre territoire, et ce, au regard des nombreux défis économiques, sociaux, écologiques et énergétiques auxquels il sera confronté dans les prochaines années.

Impôts : Déclaration des biens immobiliers

Obligation déclarative pour les propriétaires de biens immobiliers bâtis.

Date limite pour effectuer la déclaration : le 30 juin 2023 inclus

Depuis le 1er janvier 2023, tous les propriétaires d'un bien immobilier bâti à usage d'habitation sont soumis à une nouvelle obligation de déclaration d'occupation de leurs logements avant le 1er juillet 2023.

Ces informations doivent permettre à l'administration fiscale de pouvoir établir la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe sur les locaux vacants (TLV) et la taxe d'habitation sur les logements vacants).

Rendez-vous sur impots.gouv.fr :



- Votre espace particulier > Biens immobiliers ;
- Une FAQ est disponible dans la rubrique Particulier > Gérer mon patrimoine/mon logement > Je fais des travaux dans mon habitation principale ou secondaire > Documentation utile
- Un pas-à-pas est disponible dans la rubrique Services en ligne : laissez-vous guider ! > Je gère mes biens immobiliers.

Fortes chaleurs et canicule : les bons réflexes



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Préférez des activités sans efforts

Prévention des feux de forêt

Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu

9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- **Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, je ne fume pas.**
- **Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.**
- **Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main (ou un arrosoir rempli d'eau). Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.**
- **Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.**

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Chaque geste compte

9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

Ayons les bons réflexes :

une cigarette s'écrase dans un cendrier.

feux-foret.gouv.fr

Retour sur la Journée Citoyenne



Nous étions au total 108 personnes participantes (dont 10 enfants de moins de 12 ans) à cette belle journée qui fût un grand succès grâce à l'implication de chacun d'entre vous.

Nous ne pouvons que vous remercier pour votre participation, votre engagement, et votre bonne humeur qui reste le gage de la réussite de cette journée.

Nous avons ainsi pu mener à bien tous les ateliers prévus : joints des bordures de trottoirs, entretien du mobilier des écoles et de l'église, débarrassage et nettoyage de la cave de l'école maternelle, taille des gourmands dans la rue des Tilleuls, enlèvement des piquets dans la forêt du Thurwald, nettoyage de l'ancien terrain auto-cross, nettoyage et ramassage des déchets aux abords du village, travaux d'espaces verts au cimetière, nettoyage de l'enrochement des berges de l'Ill entre les deux ponts, nettoyage du local communal « ancienne poste », ponçage et peinture des garnitures de fête, cuisine (préparation de la salle, distribution du déjeuner, nettoyage de la vaisselle et rangement de la salle...).

Mais au-delà du travail accompli, cette journée reste un moment privilégié pour resserrer les liens entre les habitants et entre les générations.

Cette journée a permis à de nouveaux habitants de vivre un premier temps fort dans notre village, et d'avoir un bel aperçu de l'élan citoyen, du travail bénévole et de s'abreuver de la bonne humeur qui émane de cette journée.

A la fin de cette magnifique matinée, la Municipalité a remercié les participants, en remettant à chacun d'entre eux une gourde en verre.



Le bruit de voisinage

[Rappel] Conformément à l'Arrêté municipal n°25 du 15/06/2015, à Oberhergheim, les travaux de jardinage ou de bricolage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont interdits de 8h à 12h et de 14h à 19h30.



Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine

- ✓ Les jours ouvrables, de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- ✓ Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h



Enquête publique servitudes radioélectriques

L'enquête publique en vue de l'établissement de servitudes radioélectriques (servitudes contre les perturbations électromagnétiques et servitudes contre les obstacles) dans l'intérêt du centre radioélectrique situé à Meyenheim se déroulera du lundi 19 juin au mardi 4 juillet 2023.

Pendant cette période, le dossier pourra être consulté en mairie, sur le site internet de la préfecture ou directement à la préfecture (voir modalités sur l'avis d'ouverture d'enquête publique affiché sur le tableau extérieur de la mairie).

Toute personne souhaitant prendre connaissance du dossier doit présenter un justificatif d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. Par ailleurs, aucune photo, copie ou téléchargement du dossier n'est autorisée.

Prochaines Manifestations

**FETE DE LA
MUSIQUE**
VENDREDI 23 JUIN

L'Harmonie Municipale
d'Oberhergheim

vous accueille
à la salle multi-activités
d'Oberhergheim à partir de 18h30

avec la participation de l'école de musique, de la
chorale Ste Cécile d'Oberhergheim, de
l'accordéoniste Jacky Bonneville, du groupe rock
WHY NOT et plein d'autres surprises !

Buvette et restauration

**AUDITION DES
JEUNES DE L'ÉCOLE
DE MUSIQUE**
**SAMEDI 1ER
JUILLET**

L'Harmonie Municipale
d'Oberhergheim

vous accueille
à la salle multi-activités
d'Oberhergheim à 16h

Venez encourager nos jeunes
musiciens !

**Feu
De la
Saint Jean**
Au stade de foot de Oberhergheim

1^{ER}
Juillet
A partir de
19h

RESTAURATION
BUVETTE
DU TEKMAT

BOCHER DES ENFANTS
21h30
GRAND BOCHER
23h30

**Fête
Nationale**
13 JUILLET

30^e MARCHE AUX PUCES
Dimanche 16 juillet 2023
OBERHERGHEIM



L'Amicale des Donneurs de Sang organise une
collecte le lundi 31 Juillet de 16h30 à 19h00 à
la salle des fêtes, rue de Rouffach

Mairie, 72 rue Principale, 68127 OBERHERGHEIM - 03 89 49 45 05 – mairie@oberhergheim.fr

MAIRIE

Lundi 17h-19h – Mardi à vendredi 10h-12h
03.89.49.45.05 / mairie@oberhergheim.fr

Directeur de publication : Corinne SICK
Rédacteurs : Stéphanie KARRER, Line HAEGY, Sabine TRAWATER,
Stéphanie MEY, Vanessa SUTTER